

Anne CAUMARTIN

La dissidence comme esthétique d'affiliation

Les revues ont joué un rôle important dans le développement de l'essai au Québec, dans la structuration de la pensée. En offrant aux discours un lieu — qui devenait parfois la raison même de l'écriture —, elles ont servi de repères pour circonscrire des générations, suivre l'histoire des idées, comprendre les positionnements relatifs de ce qui sera conçu *a posteriori* comme des groupes intellectuels distincts, souvent opposés. C'est du moins ainsi qu'on a le plus souvent présenté trois importantes revues de la modernité québécoise, *La Relève* (1934), *Cité libre* (1950) et *Liberté* (1959), c'est-à-dire par leur volonté d'établir un nouveau départ dans le champ culturel, de cultiver l'esthétique de la rupture, de la table rase — une tendance qui, parce que supposée à l'origine de la perte des repères culturels, a été déplorée par certains intellectuels tel Fernand Dumont. Si Dominique Viart estime, dans une réflexion sur le cas français, mais qui peut très bien s'étendre au cas québécois, qu'avec les années 1990 se révèle en littérature, dans le récit surtout mais aussi dans le discours essayistique, un nouvel engouement pour les filiations, pour l'établissement de ponts entre les générations et, du coup, d'une situation dans le monde, les trois revues nommées ci-dessus permettent d'avancer que, dans la période précédente — quoi qu'en dise la vulgate historique québécoise —, le désir d'une filiation n'était pas pour autant absent. L'hypothèse ici est donc la suivante : l'effort d'affiliation entre les générations intellectuelles ne se fait pas *malgré* la rupture et les discours qui en témoignent, par une reconstitution après coup, mais *avec* et *par* la rupture. Qu'on s'entende bien : il ne sera pas question de traiter ici d'une *tradition de la rupture* ni de faire ressortir une possible équivalence entre les trois revues. Il s'agira de voir, sur le plan discursif, comment l'idée de succession et, plus encore, celle d'héritage, y semble indépassable, comme si, répondant en quelque sorte aux craintes de Dumont, il s'agissait là de porter ses repères sans pour autant les montrer ostensiblement. Cela peut certes se dégager sur le long terme de leur publication, mais ce qui est

plus intéressant — parce qu'occulté par les discours critiques — est que cette filiation point à travers leur intention première, à travers l'exposition de leur situation, de leur raison d'être. Les textes programmatiques de *La Relève*, *Cité libre* et *Liberté* permettent, je crois, de dessiner la configuration de cet ensemble que je cherche à distinguer : ce jeu, ce glissement qui s'opère entre la stricte succession et le travail d'affiliation.

Génération littéraires

Un rappel, d'abord, de l'idée de génération. C'est là une notion faite de frontières et d'écarts, qui érige les divisions du monde symbolique. L'idée de rupture est largement perçue comme ce qui fonde la notion de génération et serait, selon José Ortega y Gasset, un des premiers penseurs de la théorie générationnelle, l'élément principal supportant l'évolution historique, sociale, culturelle. La génération est à l'origine un concept qui veut offrir à la compréhension quelque chose de déterminé et de statique, suivant l'idée d'une régulation d'ordre biologique. Elle désigne d'abord, en regard d'une origine, l'ensemble des descendants de quelqu'un à chacun des stades de la filiation. Il s'ensuit que le terme sert à qualifier la période de temps qui sépare chacun de ces stades.

Plus restrictivement, se présente un autre sens du concept qui circonscrit — en évitant la notion implicite de filiation, de lien — un groupe d'individus ayant le même âge. Sur le plan littéraire, cette acception expliquerait les affinités qui font école. « Les hommes nés et grands approximativement ensemble partagent un certain nombre d'aspirations, de rêves, d'idées et de sentiments », pose Henri Peyre (p. 48), la naissance semblant une condition nécessaire et suffisante à l'existence d'une communauté de vues. Il y aurait équivalence entre la solidarité d'âge et la solidarité d'études, elle-même à la source d'une solidarité des désirs, d'une parenté intellectuelle, idéologique ou esthétique.

Ces groupes littéraires — ou plus largement sociaux — émergeraient à des intervalles d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années, la vulgate¹

¹ Voir, entre autres, Peyre, Escarpit, Dumont (p. 74), Mannheim (p. 276-320.)

voulant qu'un siècle en voit naître trois et qu'un moment particulier en abrite trois qui coexistent avec les frontières qu'imposent la démographie et la culture. Cette coexistence de groupes distincts susciterait l'affrontement des générations qui constitue l'un des principaux facteurs de changement social puisque chacune, comme l'indiquait Benjamin (voir p. 44-66 et 427-443), se croit détentrice d'une extrême lucidité et se trouve, devant ce que lui offrent ses ascendants immédiats, comme en face d'un abîme. De pères en fils, la figure du père est l'obstacle à franchir, le lien dont il faut se défaire pour accéder à la nouveauté, à l'inédit.

Les premières formulations théoriques proposées par F. Mentré, K. Mannheim et J. Ortega y Gasset dans les années 1920, tout en reconduisant l'idée implicite de rupture, distinguent les générations socioculturelles de l'acception biologique en soulignant l'importance des événements historico-politiques dans le tissage d'une cohésion générationnelle. Pour la compréhension du concept, les implications sociologiques, historiques et politiques ont rapidement pris le pas sur les facteurs biologiques. Ainsi, on appartient à une génération « quand on partage des repères semblables de mémoire » comme le note Fernand Dumont, ou quand, comme le précise Jacques Godbout, on a « vécu intensément les mêmes événements. La génération de la guerre n'[étant] pas celle qui est née en 1920, c'est celle qui a eu vingt ans pendant la guerre » (p. 99).

C'est dire que, par son intrication aux événements, une génération n'est pas aussi franchement délimitée que le voudrait la démographie. Bien que les tranches d'âges engendrent dans le discours social une sorte de force centripète, un pouvoir rassembleur, on peut aussi voir s'exercer simultanément, par un moment historique, une force contraire : on peut en effet soutenir, à la suite d'Escarpit, qu'une circonstance suffisamment décisive pour *faire écrire* est souvent signifiante pour des écrivains de tous âges : « Il est fréquent que des générations jeunes comprennent dans leurs rangs un "pilote" plus âgé qu'elles. » (p. 37) Cette compréhension de la notion a contribué à dissiper l'attente de frontières nettes entre les groupes et a progressivement établi l'idée de

réseautage ou plutôt d'intersection d'ensembles caractérisables *a priori*, idéologiquement ou esthétiquement².

En somme, une génération se reconnaît à un certain type d'affinités entre individus en un temps et un lieu donnés, affinités explicables par le contexte historique, social et politique, et suscitant une manière identique de concevoir et d'aborder leur milieu. Chacune se caractérise par une conscience spécifique, un ensemble d'attitudes différent de celui des autres groupes. Si une génération est souvent identifiable à une tranche démographique (car c'est dans les expériences vécues par celle-ci que se forme celle-là), ce lien n'en est pas pour autant nécessaire. Plutôt, une génération se remarque à ses intentions, à ses actions qui visent à influencer sur le cours des choses. Ainsi, comme le signale François Ricard en introduction à *La Génération lyrique*, l'idée de génération, cette « détermination [aussi] historique », suit « la volonté et le désir des hommes » alors qu'ils sont en présence d'événements marquants, et recouvre « cette part de leur destin que les hommes fabriquent eux-mêmes » (p. 13).

L'idée de génération, de groupe intellectuel, comporte donc une large part d'invention; son exposition, parce qu'elle ressort du récit, suscite une *fonction* fabulatrice (Rousset) qui vise à rendre compte des rai-

² B. Melançon et P. Popovic (p. 7) notent d'ailleurs que les œuvres débordent souvent du cadre idéologique/esthétique d'une affiliation donnée. On peut avancer sans avoir peur de trop se tromper qu'elles investissent parfois le terrain d'autres groupes proches parents. Voilà pour la situation et l'étendue « réelle » des œuvres dans le champ littéraire. Sur le plan critique et théorique, Lucie Robert note qu'il en va autrement : « Si l'on peut parfois parler de "génération" en littérature, c'est dans la mesure où une formation, un environnement, un projet réunissent un ensemble de personnes, le plus souvent du même âge. Quoiqu'elle tende à gommer les divergences et les différences, la notion s'impose à l'occasion pour rendre compte d'une rupture ou d'une mutation historique importante, autrement difficile à saisir. Elle permet de donner un contexte au spontané, à l'intelligence individuelle, à l'initiative personnelle. Si la notion s'impose, c'est, en outre, que ces générations se définissent comme telles. [...] Même si l'unité de cette jeunesse est aussi en grande partie un mythe, elle survit à l'analyse en assumant une rupture qu'elle prétend chaque fois plus radicale. » (p. 33) On accordera ici un certain pouvoir de cohésion à la génération sans pour autant tomber dans le piège du désir de mutation radicale.

sons — de l'origine — d'une cohésion intellectuelle. Une génération, par un discours d'autodéfinition, est une représentation fondée sur une certaine lecture des récits contigus à celui qui se trame, représentation fondée aussi sur l'évaluation du rôle de leurs acteurs. Cette situation relative implique la définition et la situation paradoxale de la génération : c'est là être soi, mais aussi la suite d'un autre, sa réponse en quelque sorte. Vivre sous cette pesanteur extrême oblige presque à renoncer à la contemporanéité puisqu'une pensée commune ne peut s'établir que dans la dépendance de ce qu'elle reçoit d'autrui. Derrière le discours qu'elle tient, on sent poindre en effet ce qui la suscite, la sollicite, l'autorise et la constitue. Sans faire de la remontée du sens une quête des origines, comment ne pas envisager la constitution de ces générations, de ces milieux de pensée, principalement par les ressemblances, les parentés, voire les liens, même ténus, qui existent entre eux? Je dis « principalement » car certains travaux ont souligné des convergences signifiantes entre ces revues, mais il reste que celles-ci sont généralement présentées par les ruptures qu'elles servent à manifester. Comment, donc, ne pas voir la *fiction continue*, pour reprendre le mot de Viart, qu'offrent pourtant leurs intentions premières?

Trois sociographies

Ce que l'histoire littéraire a retenu de *La Relève* est qu'elle formule un procès. Fondée en 1934, la revue donne voix, au lendemain de la crise de 1929, à des jeunes qui se disent devant un vide non seulement économique, mais aussi culturel et spirituel. Les auteurs constituant le noyau dur de la revue (Robert Charbonneau, Paul Beaulieu, Claude Hurtubise, Roger Duhamel, Hector de Saint-Denys Garneau et Jean Le Moyne) arrivent aux constats suivants : leur société, parce qu'elle supporte un individualisme et un rationalisme qui nient l'homme, est intenable et, puisque « la crise est d'abord métaphysique » (Hurtubise, p. 78), il faut intervenir sur le terrain culturel.

Nous sommes plusieurs à sentir le besoin chez les *jeunes* d'un groupement national catholique indépendant pour développer dans ce pays un art, une littérature, une pensée dont *l'absence* commence à nous peser. [...] Notre catholicisme ne s'oppose pas à un art personnel, il le dépasse comme il dépasse une politique nationale; mais il s'y appuie comme sur la personne humaine.

Vivre son catholicisme intégralement, ce n'est pas cesser d'être Canadien, mais l'être *plus adéquatement*. ([La Direction], 1934, p. 3-4; je souligne)

Cet extrait de l'introduction du premier numéro de mars 1934 montre qu'après le constat initial suit le désir de développer un mode d'action différent, « adéquat ». La visée de *La Relève* est, pour le dire sommairement, l'épanouissement de la communauté des hommes en convertissant l'individu à la *personne*, c'est-à-dire en faisant — par le biais des arts entre autres — la promotion de l'âme qui soutient seule les valeurs transcendantes telles la justice, la vérité, pouvant « préparer et réaliser *l'ordre nouveau* qui doit *remplacer* le *présent désordre* » ([La Direction], 1934, p. 5; je souligne). Il s'agit donc, pour répondre à la crise, d'opérer une *révolution en refaisant* l'homme de l'intérieur et ainsi le faire accéder à la plus haute « finalité » : la vie contemplative³, qui accorderait enfin la « primauté au spirituel ». C'est là en somme, dans ce mode d'opération où une philosophie — une mystique — se développe au-dessus de la mêlée du quotidien dans une sorte de désincarnation sociale et écarte tout recours au politique, que *La Relève* — ainsi que l'annonce son nom — exprime clairement non seulement son refus d'une situation immédiate, celle du Canada français des années 1930, mais aussi du legs culturel laissé par les générations précédentes. Refus d'autant plus accentué qu'il est le fait d'un groupe qui, sans se vouloir « particulier », se circonscrit dans ce texte inaugural par une tranche d'âge qui se « rallie », qui « donne un sens à [son] effort », qui s'accorde une responsabilité tournée vers le futur.

Ce *nous responsable*, ce devoir de prendre la parole collectivement au nom du bien commun, a aussi caractérisé *Cité libre*, fondée en 1950 par un groupe de jeunes intellectuels dont font partie Pierre Trudeau et

³ [La Direction], 1935, p. 155. Selon André J. Bélanger, la hiérarchie proposée par la revue, où l'éducation se trouve au second niveau et la vie animale (l'économique et le politique) au dernier niveau, découle de « l'influence jumelée de la scolastique traditionnelle et du personnalisme » (p. 170). Les travaux de Bélanger sur *La Relève* et *Cité libre*, comme ceux d'Yvan Lamonde, ont bien mis en lumière différentes influences européennes (Maritain, Mounier; les revues *Esprit* pour *La Relève*, les *Temps modernes* pour *Cité libre*) qui accentuent d'autant la *posture du commencement* adoptée par ces revues dans le contexte idéologique canadien-français.

Gérard Pelletier. La première phrase de la revue se lit comme suit : « Nous sommes là des centaines, depuis quelques années, à souffrir d'un certain silence; et c'est pourquoi *Cité libre* vient au jour ». Et un peu plus loin : « Nous sommes tous là, ceux d'une génération dont le tour est venu de s'exprimer. » Ces « trente ans et moins » dans *Cité libre*, comme ce fut le cas dans *La Relève*, se donnent pour mission de représenter la génération de « l'inquiétude intellectuelle », celle qui cherche à effectuer une révolution culturelle avec et par le christianisme, estimant que les projets similaires de ses prédécesseurs ont tourné un peu court (Pelletier, p. 4). Ayant pour principal point de référence la crise de 1929, le comité de rédaction, par la plume de Gérard Pelletier, dénonce l'incapacité des idéologies traditionnelles à comprendre la nature concrète de la crise et l'étendue de son influence sur le champ symbolique comme à trouver les outils — sociopolitiques aussi bien que philosophiques — pour y remédier. Si la crise constitue la toile de fond du mouvement citélibriste, sa véritable raison d'être est sans contredit sa résistance au gouvernement de Maurice Duplessis. Devant la grève de l'amiante en 1949 et les obstacles plus diffus que crée ce gouvernement à la liberté de parole et d'association, les fondateurs de *Cité libre* font de l'adversité leur principe d'action. Estimant avoir profité d'une formation et d'avoir vécu des expériences différentes des générations précédentes, les auteurs affirment que « les questions [que pose cette génération] et les réponses qu'elle tente d'y apporter ont quelque chose de nouveau, d'original et de distinct ». Mais, surtout, il s'agit pour le groupe fondateur de la revue de faire entendre une parole commune. Bien que ces jeunes intellectuels aient pu, individuellement, profiter de certaines tribunes⁴, il n'en reste pas moins qu'il leur faut unir leurs voix pour proposer une « résistance nécessaire », une vision du monde qui fasse contrepoids à la fois au dogmatisme religieux et au conservatisme politique. Elle se veut « au point de départ d'une action. »

⁴ Rappelons, à titre d'exemple, qu'avant la fondation de *Cité libre*, *Le Devoir* offrait à Gérard Pelletier une page complète, hebdomadairement. Le texte inaugural de la revue concède d'ailleurs que leur génération n'a pas été « bâillonnée » ([La Rédaction], p. 2).

Neuf ans plus tard paraît *Liberté*, qui situe ses enjeux moins sur le plan social que culturel, bien que ce champ, sous la plume des principaux collaborateurs, embrasse large. Sa raison d'être est de « répon[dre] à un besoin urgent dans le milieu canadien-français », c'est-à-dire d'offrir un milieu littéraire et culturel inédit « qui tienne compte d'étape en étape de l'évolution de la pensée, de la création sous toutes ses formes, de la vie artistique à travers toutes ses manifestations ». *Liberté* se veut elle aussi un point de départ; elle traduit et consolide, par la plume de « jeunes écrivains qui n'ont pas ou ont à peine dépassé la trentaine » ([*Liberté* '59], p. 2), ce qui se veut une période de déblocage idéologique et intellectuel.

Dissidences trompeuses

De ces trois revues, de ces trois intentions initiales ressort le même procédé qui peut laisser perplexe. Au-delà du simple mécanisme de justification du projet littéraire, du désir de *faire œuvre*, pourquoi, selon le cas, faire état d'une rupture, d'une nécessaire nouveauté, d'un vide à combler⁵? Pourquoi *être contre*, pourquoi se proposer comme une origine, chasser l'historique au profit de l'immédiat? Est-il vraiment question de l'insuffisance des pères? La conséquence d'une socialité vécue sur le mode déceptif? À l'opposé, il peut aussi sembler être parfois question de disqualifier une tradition trop encombrante, qu'elle soit envisagée positivement ou négativement. De fait, on se sentirait obligé de récuser un système pour consacrer sa différence. Bref, tout se passe comme si, paradoxalement, l'établissement d'une génération devait se faire au détriment d'un effort d'affiliation. D'un pôle à l'autre, la motivation est la même : non pas tenter — de façon juvénile — de *devenir soi-même*, mais d'échapper à ce qui n'est pas soi, à un discours commencé avant soi et qu'on ne pourrait, au mieux, que ponctuer. L'effort de dénonciation, de négation, durcit la pensée, lui confère en quelque sorte une matérialité, une existence propre. Car la véritable motivation des textes programmatiques des trois revues (comme cela peut être le cas de manifestes ou d'autres textes fonda-

⁵ Alors que nombre de revues, déjà, remplissaient différents créneaux culturels : *L'Action nationale*, *Amérique française*, *Les Annales*, *Aujourd'hui* (qui devient *Le Digeste français*), *Culture*, *Écrits du Canada français*, *La Revue dominicaine*.

mentaux pour des groupes de pensée) est bien de se défaire, de se sortir d'un *agôn intellectuel*, c'est-à-dire cette lutte entre la vie et ce qui ne l'est pas. Difficile pour *Cité libre*, par exemple, en 1950, de se dire dans la lignée de *La Relève*, morte deux ans plus tôt; hasardeux, en effet, de révéler une parenté posthume par laquelle on s'efforce de sauver quelque chose de soi. D'autre part, il est malaisé d'avouer d'entrée de jeu qu'on cherche à imposer sa loi, de s'affirmer par une action qui reste encore à venir. Au cœur de ces tensions, dans cette *situation agonique*, une génération chercherait, en exposant sa nature et sa fonction, à remédier à sa propre impuissance.

Les textes de lancement des trois revues ne cachent d'ailleurs aucunement ce sentiment d'impuissance et il est étrange que leurs appels et, parfois, leurs revendications d'un soutien intellectuel nécessaire à leur entreprise n'aient pas été davantage remarqués par la critique. Hormis l'influence de Maritain qui a déjà été relevée, *La Relève* s'autorise, peut-être davantage que de la nécessaire nouveauté, « d'un récent discours de Mgr Villeneuve » et s'inspire du catholicisme « d'un Bloy, d'un Claudel, d'un Péguy, et d'un Mauriac ». Ces figures d'autorité, si elles servent de caution, si elles établissent clairement les « positions » de la revue dès son lancement, constituent surtout des figures structurelles de la pensée. Elles délimitent un terrain de rencontre pour les signataires, et ce, beaucoup plus efficacement que le « catholicisme universel » dont la revue dit vouloir rendre compte. Sans préciser d'entrée de jeu les idées du *personalisme* et de l'*antidualisme* qui seront mises de l'avant dans les numéros subséquents, la reconnaissance de ces pères permet une économie discursive et facilite une cohésion sociale sur le plan synchronique.

Cité libre et *Liberté* se définissent sans ce levier apparent, mais dévoilent tout autant le besoin d'une affiliation pour *exister distinctement*. S'ils indiqueront ultérieurement leurs ascendants, ainsi que l'ont montré entre autres André J. Bélanger, Yvan Lamonde et Robert Dion, les fondateurs de ces revues, travaillant sur l'axe horizontal, rallient surtout des frères et, par cette fraternité, déterminent sinon leur lancée, du moins leur trajectoire. À *Liberté*, en 1959, la cohésion générationnelle est clairement embryonnaire : bien que le premier numéro soit le résultat d'un « travail d'équipe », le comité — un groupe « ouvert » — se dit en

attente d'une collaboration avec « des écrivains et des universitaires » de « notre milieu », avec des intellectuels, qu'ils soient « de Montréal, de Winnipeg, de Vancouver » ([Liberté '59]) pour créer une parole commune. L'attente de *Cité libre*, par contre, se tourne vers des ascendants. Jouant simultanément des liens fraternels et filiaux, la génération de *Cité libre* présente un *nous* fort — bien qu'elle dise ne pas être un « groupe » —, un *nous* fait de ces centaines de jeunes instruits, engagés, résolus, devant lesquels les générations précédentes, ainsi obligées à la reconnaissance, devraient céder le pas. Bien que celles-ci « résiste(nt) », et que ce soit là « dans le jeu », le comité de rédaction ne leur adresse pas moins cet état de situation en faisant référence aux jeunes qui endossent leurs positions :

Cité libre veut être pour tous ceux-là la *maison de famille*, celle où chacun peut se montrer au naturel parfait. Pour réaliser cette atmosphère sans contrainte, il fallait *que la maison nous appartint : elle nous appartient*. [...] Pour connaître les propriétaires, il suffira donc de lire les signatures au bas des textes. Revue coopérative? Non : communautaire. ([La Rédaction], p. 2; je souligne)

C'est dire que l'établissement de cette communauté particulière qu'est une génération ne se fait pas essentiellement par la rupture, mais par l'appui qui transforme la parole en une réalité collective, qui la fait adhérer à un cadre sociohistorique particulier. Lorsque les références font défaut, il n'y a rien à quoi s'opposer pour se poser, rien à quoi s'identifier ou à détruire. Dans ce cas, quel sens donner à des actions alors même que c'est par elles qu'une génération dit se définir? Les membres de ce qui se veut un groupe se trouveraient dans l'obligation de « rechercher en [eux] à la fois les éléments d'un discours de la loi et les dynamiques de cohérence de ce discours » (Viart, p. 120); ils devraient à la fois les chercher, les construire *et* les critiquer. Par là, on mesure bien la menace d'égarement et de dissolution qui guette le groupe. Pour exister en tant que groupe, une génération doit procéder, explicitement ou non, à la reconstruction de l'histoire dont elle est issue, afin de comprendre sa propre situation, de mesurer la nécessité et la portée de ses actions.

Le sujet mériterait évidemment qu'on examine de façon plus détaillée les enjeux politiques, idéologiques de la rupture pour saisir dans le

processus de distinction quelle part de soi, quel lien historique, quelle possible identification est rejetée, niée. Je conclurai toutefois cet exposé sommaire du rapport génération/filiation en indiquant que celui-ci recèle un autre paradoxe, opposé en quelque sorte et tout aussi parlant, que celui qui fait du désir de rupture le foyer de la filiation : la fonction d'adresse des discours de filiation, qui lie les strates générationnelles, ferait aussi office d'écart différenciateur. Cette vocation d'adresse du discours de filiation est, selon Viart, ce qui permet de retracer le lien de filiation; elle indique la « prise en compte du récit des ascendants » (p. 133). « Non seulement elle entreprend de la restituer, mais en plus elle dédie cette restitution à ceux dont elle parle. » Or, cette adresse qui, on le disait, lie des générations distinctes malgré le saut temporel et culturel qu'elle implique, est à la fois une reconnaissance et un déni, la vocation d'une adresse étant en fait d'établir un lieu de dissidence. En convoquant des ascendants dans le discours, leur rôle est forcément infléchi par la réinvention du souvenir. La conduite de la mémoire est hasardeuse, mais surtout stratégique. Ce qui constitue l'évolution — ou du moins le changement culturel — réside dans la récupération, le recyclage de ces références qu'on peut qualifier d'*oubli actif*. Saisir la véritable rupture entre les générations demande donc non seulement de mesurer l'*innovation idéologique* explicite, mais aussi d'examiner comment s'effectue le déplacement, la transformation de la référence utilisée, de voir à quel point le « regard amont » de Viart est hors-foyer. Si, en somme, reconnaître une génération revient surtout à reconnaître ses aveux d'impuissance, il reste à voir, par ses sollicitations, par les ressources qu'elle convoque, jusqu'à quel point elle *use* de ses références pour se donner le moyen d'exister.

Bibliographie

[La Direction]. 1934, « Positions », *La Relève*, 1^{er} et 2^e cahiers, 1^{re} série, mars et avril, p. 3-5;

—. 1935, « La notion de personne », *La Relève*, 7^e cahier, 1^{re} série, p. 153-156.

[La Rédaction]. 1950, « Règles du jeu », *Cité libre*, vol. 1, n° 1, juin, p. 1-3.

[Liberté '59]. 1959, « Présentation », *Liberté*, vol. 1, n° 1, janv.-fév., p. 1-2.

BÉLANGER, André J. 1974, *L'Apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, PUL.

BENJAMIN, Walter. 2000, *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais ».

DION, Robert. 2007, *L'Allemagne de Liberté (1959-1998). Sur la germanophilie de quelques intellectuels québécois*, Ottawa/Würzburg, Presses de l'Université d'Ottawa/Königshausen & Neumann, coll. « Transferts culturels ».

DION, Robert. 2004, « Portraits d'essayistes en médiateur : l'Allemagne de *Liberté* », dans Anne CAUMARTIN et Martine-Emmanuelle LAPOINTE (dir.), *Parcours de l'essai québécois (1980-2000)*, Québec, Nota Bene, coll. « Essais critiques », p. 183-213.

DUMONT, Fernand. 1995 [1987], *Le Sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, coll. « Typo ».

ESCARPIT, Robert. 1968 [1958], *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 777.

GODBOUT, Jacques. 1991, *L'Écran du bonheur (1985-1990)*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact ».

HURTUBISE, Claude. 1935, « De la révolution spirituelle, préliminaires », *La Relève*, 3^e cahier, 2^e série, novembre, p. 78-83.

LAMONDE, Yvan. 2000, *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, t. II, Montréal, Fides.

Anne CAUMARTIN, « La dissidence comme esthétique d'affiliation », dans Anne CAUMARTIN et Martine-Emmanuelle LAPOINTE (dir.), *Filiations intellectuelles dans la littérature québécoise*, @nales, 2007

MANNHEIM, Karl. 1972, *Essays on the Sociology of Knowledge*, London, Routledge.

MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC, 1995, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, Saint-Laurent, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises ».

PELLETIER, Gérard. 1951, « *Cité libre* confesse ses intentions », *Cité libre*, vol. 1, n° 2, février, p. 2-9.

PEYRE, Henri. 1948, *Les Générations littéraires*, Paris, Boivin.

RICARD, François. 1992, *La Génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Boréal.

ROBERT, Lucie. 1988, « Sociocritique et modernité au Québec », *Études françaises*, vol. 23, n° 3, p. 31-41.

ROUSSET, Jean. 1990, *Passage : échanges, transpositions*, Paris, Corti.

VIART, Dominique. 1999, « Filiations littéraires », dans Jan BAE-TENS et Dominique VIART (dir.), *Écritures contemporaines 2. États du roman contemporain*, Paris/Caen, Minard, « Lettres modernes », p. 115-139.